

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 14 octobre 2025

## CONSEIL DE PARIS

### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance des 7, 8, 9 et 10 octobre 2025**

**2025 DU 196** Dénomination avenue Marthe Bibesco (16e).

**Mme Laurence PATRICE, rapporteure**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet en délibération en date du 23 septembre 2025, par lequel Madame la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination « avenue Marthe Bibesco » à une emprise du 16e arrondissement ;

Vu le plan annexé à l'exposé des motifs de la présente délibération ;

Vu l'avis du Conseil du 16e arrondissement, en date du 29 septembre 2025 ;

Sur le rapport présenté par Madame Laurence PATRICE, au nom de la 2<sup>ème</sup> Commission,

Délibère :

La dénomination « avenue Marthe Bibesco » est attribuée à la partie de l'avenue du Parc de Passy, commençant avenue Marcel Proust et finissant rue Raynouard (16e).

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**